

**Compte Rendu de la rencontre
sur le terrain de la Grande Flèche à Angers
Le 19 décembre 2024**

Jean-Louis OUARY et Augustin THIEFFRY sont allés à la rencontre des responsables de l'accueil des Gens du Voyage pour ALM dans leurs bureaux situés en bordure du terrain de la Grande Flèche aux Hauts de Saint Aubin.

Nous avons pu nous entretenir avec :

Philippe RENAZE, Responsable du service d'accueil des Gens du Voyage d'ALM

François VARLIN, Gestionnaire et médiateur des aires d'accueil

Ludovic LAIDIN, Responsable socio-éducatif et scolaire

1- L'occupation des aires d'accueil

Le terrain de la Grande Flèche est pourvu de 24 emplacements en mesure de recevoir 48 caravanes.

Celui de Beaucozè peut accueillir 24 caravanes sur 12 emplacements.

Cela ne suffit pas et quand ils le peuvent les voyageurs achètent des terrains privés. 240 sont répertoriés sur ALM. Pour ce faire ils peuvent être amenés à payer jusqu'à 20 ou 30 K€ le mètre carré, ces acquisitions de terrain agricole pouvant se faire sous forme de « donations » échappant ainsi à la préemption par les communes ou la SAFER.

A noter cependant qu'ENEDIS ne raccordera un terrain privé au réseau électrique qu'avec l'accord préalable des communes.

Ces terrains privés sont très appréciés des voyageurs qui les trouvent sécurisants et surtout parce qu'ils leur évitent l'écueil de « perdre sa place » sur une aire d'accueil.

Cette peur de perte de place fait que certaines familles ne voyagent plus et deviennent quasi sédentaires.

Le souhait de sécurité est très fort chez les voyageurs qui aimeraient voir davantage de rondes de police sur les aires d'accueil. Ils pensent même que la rareté de ces rondes est une forme de mépris vis-à-vis d'eux.

ALM avait établi un gardiennage des grandes aires mais cela mettait en danger les agents qui étaient amenés à s'interposer avec les occupants.

Il faut bien reconnaître qu'il y a des familles un peu difficiles à gérer (mais ni plus ni moins que dans la population sédentaire) ainsi que des familles qui ne s'entendent pas entre elles. Il faut éviter que ne restent sur les aires que ceux qui n'ont pas les moyens d'acquérir un terrain privé. La cohabitation peut devenir difficile avec d'anciens sédentaires qui viennent sur les aires pour des raisons économiques sans parler des nouveaux usagers issus des quartiers populaires qui viennent dans ces camps pour établir des « points de deal ». (Les Voyageurs étant eux-aussi consommateurs). Certains sédentaires sont maintenant capables d'imposer leur loi.

Pour lutter contre cette dérive il y a un règlement intérieur qui permet de procéder à des mises en demeure, voire à appeler la police si besoin est, mais la logique est de garder les voyageurs sur les aires.

Plus anecdotique mais à traiter quand même : ils peuvent avoir des comportements étonnants en coupant des arbres qui bloqueraient les signaux TV, ou en protestant quand des pierres sautent sur les caravanes lors des tontes de pelouses.

Par contre s'agissant de leurs obligations de régler leurs droits de stationnement et consommation d'électricité, ils ne présentent pas de problème particulier pourvu que le gestionnaire fasse bien son travail en début de mois où 80% des paiements ont lieu. ALM est passé du paiement à la consommation à un système de prépaiement. Les impayés sont passés de 30% en 2015 à moins de 5% en 2024 tout en gérant ces prépaiements de façon humaine. ALM ne procède pas aux coupures automatiques mais privilégie la discussion pour éviter les

tensions comme cela a pu avoir lieu à Saumur. Sait-on que pour les voyageurs il n'y a pas de trêve hivernale ?

Cas particulier des aires de grand passage :

Ces aires, comme celui de la Baumette, ont pour raison d'être l'accueil des grands groupes, des « missions ».

Cet accueil est géré en coopération avec la préfecture. En début d'année les groupes de Voyageurs doivent faire une demande et la Préfecture procède à la répartition de ces Groupes sur les aires de grand passage du département, groupes qui restent en moyenne une quinzaine de jours sur place.

En mars le plan est fixé pour l'été, Cholet et Saumur étant souvent plus réticents qu'Angers. Il faut dire que la taxe d'occupation ne couvre pas les frais engendrés par ces aires.

Des problèmes peuvent surgir avec des groupes qui ont « omis » de réserver, qui refusent de payer, ou avec des missions qui se chevauchent avec conflit de places et impossibilité de faire le nettoyage entre 2 Groupes.

A noter que les pasteurs viennent à la rencontre des gestionnaires pour régler à l'avance les problèmes liés à l'accueil : les déchets, les eaux usées, mais également la qualité du couvert végétal (qui n'est pas de très bonne qualité sur la Baumette). La localisation en bordure de Maine et de la rocade n'est également pas idéale.

Ces missions ne sont parfois que des opportunités permettant de voyager en groupes y compris en groupes familiaux. Les aires de grand passage sont « trustées » à 90% par les évangélistes sous le leadership des pasteurs reconnus par l'association « Vie & Lumière ». L'association « Action Grand Passage » qui fait les demandes aux préfectures est aux mains des évangélistes. La religion catholique, autrefois dominante, a été remplacée par l'église évangélique.

2- Les souhaits des voyageurs

Les Voyageurs ne sont pas vraiment des adeptes de ces aires d'accueil. Ils les considèrent comme des « encampements » et les nomment « Places désignées » alors que le reste de la population peut s'installer là où elle le veut.

Paradoxe : si toutes les communes respectaient leurs obligations il leur serait plus difficile de stationner en illicite et ils perdraient ainsi de la liberté.

L'idéal serait le terrain privé avec un stationnement diffus ce qui pose bien entendu le problème du foncier disponible.

On pourrait multiplier les terrains familiaux mais cette solution est chère. En congrès ils ont proposé qu'on allège le décret sur ces terrains pour les rendre moins chers à établir. Ils souhaitent également pouvoir bénéficier de l'APL qui n'est à ce jour versé qu'aux occupants des terrains adaptés.

A noter qu'établir une aire quelle qu'elle soit peut prendre jusqu'à 6 ans.

3- Les Voyageurs et l'école

Les voyageurs ont un rapport compliqué avec l'école. Plus de 50% d'entre eux ont moins de 18 ans. L'objectif est avant tout de savoir lire, écrire, compter pour être en mesure plus tard de faire un devis, établir une facture.

Il fût un temps où ils avaient une école dédiée mais ils n'y allaient que pour avoir le certificat de scolarisation.

Désormais sur ALM ils sont scolarisés sur 8 groupes scolaires différents et les enfants retournent sur la même école d'année en année.

120 sont scolarisés en maternelle et primaire. 200 sont en collège mais la plupart d'entre eux sont inscrits au CNED (gratuit jusqu'à 16 ans) la transmission se faisant essentiellement au niveau parents/enfants.

Très peu rejoignent le Lycée et en tout état de cause ce n'est possible que pour des familles qui ne voyagent pas. Le Lycée représente aussi un « danger » pour les familles leurs filles pouvant ainsi rencontrer un sédentaire ce qui n'est pas très apprécié. (A titre d'information les voyageurs se marient à 20/25 ans). Et bien évidemment l'éducation sexuelle à l'école est une raison de ne pas y envoyer ses enfants.

La religion constitue également un accès à la lecture. Elle peut aussi être un frein à la scolarisation : les jeunes sont souvent partis en mission en Mai/Juin et ratent ainsi leurs examens et notamment le brevet, or pas de brevet, pas de lycée.

L'école est une vraie chance pour l'intégration surtout quand elle a lieu dès la maternelle, alors que les pasteurs ont une éducation bien différente qui ne permet pas aux enfants de développer leur esprit critique, ils en font des suiveurs ce qui correspond au souhait des familles de préserver leur mode de vie, leur identité.

Ce manque d'instruction limite leur accès à des emplois qualifiés ainsi qu'à leurs droits civiques.

Il faut aussi reconnaître que trop de Maires refusent de scolariser des enfants de voyageurs et que certains instituteurs les délaissent considérant que ne sachant pas lire ils retardent le travail de la classe. Il y a vraiment nécessité de travailler avec l'Education Nationale et la CAF sur ce sujet.

4- Les Voyageurs et la société

Les voyageurs ont du mal à s'intégrer dans la société car ils ont eux-aussi leurs a priori sur les gadje. Ils s'estiment mal aimés voire rejetés et en tout cas pas traités de façon équitable. La menace suprême pour une mère vis-à-vis de son enfant : « Si tu continues tu vas finir chez les Gadje ! »

On l'a vu, ils ne comprennent pas que la police n'intervienne pas davantage sur leurs aires, mais paradoxalement ils ont peur des contrôles. Ils veulent être tranquilles, ont peur d'être agressés, sont lassés de la confrontation avec les sédentaires.

Ils ont un problème de reconnaissance. S'ils se domicilient au niveau des CCAS, s'ils ont des boîtes postales auprès du service d'ALM (500 Boîtes), très peu s'inscrivent sur les listes électorales et votent. Du coup ils n'intéressent pas trop les politiques surtout que ce sujet n'est pas très intéressant électoralement parlant. Ils ne vont pas à leur rencontre.

Ils sont actifs sur les réseaux sociaux, particulièrement sur les sites complotistes ou populistes ce qui ne fait que renforcer leur crainte du monde sédentaire. Ils ont peur des sédentaires, de la maladie, des vaccins.

Ils peuvent avoir tendance à jouer de ce rôle de mal aimé, de victime, et considèrent que la justice est plus dure à leur égard, que personne ne voit ce qu'ils font de positif à commencer par certains travaux pénibles de sous-traitance. Au contraire le fait qu'on les force au stationnement dans des aires dédiées ou pire encore en illicite fait d'eux une minorité visible qui irrite les sédentaires. Et pourtant qui sait que les voyageurs en stationnement illicite font régulièrement des dons aux CCAS ? Et pourquoi financent on des mobil homes pour les Roms alors qu'eux n'ont même pas le droit à l'APL ? (Mais dans le même temps ils ne s'inscrivent que très peu au RSA par peur des contrôles).

Les voyageurs n'ont pas d'associations organisées pour les représenter et faire comprendre qu'ils ont les mêmes problèmes que le reste de la population. Ils sont accros à leurs téléphones portables, aux jeux vidéo, ont des difficultés à devenir « acteurs » dans la société, à exprimer leurs besoins, à discuter entre eux.

Vivant dehors ils ne ressentent pas le besoin de faire du sport si ce n'est de la musculation ou de la boxe, et encore ... Entrer dans une équipe sportive c'est un peu quitter la communauté !

Seule une politique des petits pas permettra de les intégrer. En créant la confiance on peut emmener les enfants au musée, on peut créer des aires de jeu qui sont appréciées par les mères mais laissent indifférents les hommes. (Belle aire de jeu à l'entrée de la Grande Flèche).

L'emploi des femmes par les écoles, les mairies pour des travaux de ménage, sur les stands de marché leur permet de sortir du cocon familial, de rencontrer les autres, et bien souvent de respirer une bouffée d'oxygène.

A.T.
30/12/2024

**Les aires d'accueil de Baugé-en-Anjou
Rencontre avec Elisa GUERIN
Mardi 26 novembre 2024**

Le 26 novembre Pascale BERTIN-ROCHE, Martine SCOTTO et Augustin THIEFFRY ont rencontré Elisa GUERIN, Chargée de Projet en charge de l'Aménagement et de l'Habitat durable de la communauté de communes Baugeois-Vallée.

Dans le cadre de ses fonctions Mme GUERIN est en charge de l'accueil des Gens du Voyage.

1- Situation actuelle

Il existe actuellement 3 terrains d'accueil :

- Un terrain de petit passage à Echemiré qui devient terrain d'accueil avec 3 emplacements pour 6 familles qui est un peu « trusté » par une famille.
- Une aire d'accueil à Beaufort insuffisante pour répondre à la demande et où les familles ont aussi tendance à « s'approprier » les emplacements.
Cette aire construite en 2005 avec 2 emplacements et 2 blocs sanitaires a été fermée en 2023 pour mise aux normes et incendiée de façon intentionnelle la semaine d'après. Les familles sont actuellement en stationnement provisoire sur un terrain intercommunal.
Problème d'autant plus difficile à régler que la vallée a peu de terrains disponibles en zone non inondable.
- Une aire d'accueil à Noyant qui vient d'être inaugurée. 3 000 m², avec emplacements pour 2 ménages, un bureau, 2 WC, une douche et une buanderie avec branchements pour machines à laver. (Modules préfabriqués)

Il faut noter qu'à ce jour Beaufort et Baugé ne sont toujours pas en conformité avec les recommandations du Schéma Départemental en dépit de la volonté des collectivités de le respecter. Il semblerait que le délai de 2 ans qui leur a été donné soit trop court pour y arriver ce qui pose problème car passé ce délai les projets ne sont plus prioritaires pour les aides. (Le terrain de Noyant a coûté 400 K€).

Le prochain projet à l'étude consisterait à travailler sur des terrains familiaux à destination des familles les plus ancrées sur le territoire.

2- Le fonctionnement

La gestion, et l'entretien des aires sont confiées à un prestataire VAGO et Mme GUERIN avoue que cette gestion est très chronophage tant pour le gestionnaire que pour l'intercommunalité. Chaque famille signe une convention avant d'occuper son emplacement et reçoit alors la clef de l'agent d'accueil avec qui elle a pris rendez-vous et qui ouvre les compteurs.

A Beaufort les familles payent un forfait de 15€ par semaine, alors qu'à Noyant le droit de place est de 2€ par jour et par emplacement.

L'eau et l'électricité sont facturés au réel, à un prix inférieur au coût complet de ces services. Si Echemiré et Noyant n'ont pas d'impayés, la situation est un peu plus difficile à Beaufort les familles de la vallée étant souvent plus en difficulté avec le RSA pour revenu.

Dans la vallée les familles bougent peu, alors que dans le Baugeois et notamment à Noyant il y a plus de passage avec des voyageurs qui viennent de Mayenne ou de l'Indre et Loire.

En règle générale une famille peut rester sur une aire pour une durée de 3 mois, durée qui peut monter jusqu'à 10 mois si les enfants vont à l'école, s'il y a un problème de santé avec suivi médical ou s'il y a une raison professionnelle. Cela peut aboutir à une « fidélisation » voire à une sédentarisation.

En cas de dépassement de la durée conventionnelle la famille reçoit 2 mises en demeure avant saisine du Tribunal administratif et évacuation par les gendarmes. Dans la pratique le Tribunal ne prononce l'expulsion que s'il y a urgence ou une raison sérieuse.

Le stationnement illicite peut être verbalisé, mais peut aussi donner lieu à une convention provisoire payante. *« Il vaut parfois mieux négocier, mettre à disposition des bennes à ordures que de passer par la voie Préfet/Gendarme bien souvent plus longue à mettre en œuvre (15 jours) ».*

3- L'accompagnement social

Le Département a missionné Voyageurs 49 qui passe tous les 15 jours sur les aires d'accueil et qui dispose d'une permanence à Beaufort.

Le Projet Social Local n'a pas encore été mis en place par manque de temps. Il nécessite de réunir tous les acteurs qui sont en lien avec les familles (Ecoles, Mairies, Voyage 49, etc.) pour mieux étudier les besoins des voyageurs.

Ceux-ci sont souvent domiciliés aux CCAS mais ils n'y reçoivent pas d'accompagnement social. (Beaucoup de domiciliation à Baugé et Beaufort, pas à Noyant).

S'agissant de l'accès au numérique les voyageurs peuvent se rapprocher des Maisons France Service mais ils n'y ont pas beaucoup recours.

De même ils ne participent pas aux activités sociales et culturelles du territoire.

4- L'acceptabilité

Globalement l'acceptabilité des voyageurs dans la communauté de communes ne pose pas de problème

Le premier facteur aidant à cette acceptabilité est la disponibilité de places dans les écoles communales ainsi qu'au collège de Beaufort. *« Quand il y a école et que cela se passe bien, c'est un point d'accord entre les populations ».*

Le fait que le terrain de Noyant était déjà utilisé par les voyageurs avant son aménagement a rendu les choses plus faciles. Il y a eu quelques stationnements illicites le temps des travaux mais tout est rentré dans l'ordre ensuite.

Ce terrain est à 1 Km du centre bourg, n'est pas relié par les transports en commun, est entouré d'une haie arborée, et n'a pas de voisins proches.

Une simple information dans le bulletin municipal et l'inclusion du projet dans le PLU qui était en révision au même moment ont permis la réalisation du projet sans opposition. Bien entendu le Maire de Noyant et le chef d'établissement de l'école ont été mis au courant du développement du projet.

Pour Echemiré : le Maire a eu l'idée de faire valider le terrain choisi par une famille de voyageurs qu'il connaissait. ATTENTION : cette famille en a tiré la conclusion que ce terrain était SON terrain ce qui a nécessité une mise au point.

Pour Beaufort il est prévu que pour la réouverture, après validation de ce terrain, une réunion publique expliquant le fonctionnement soit mise sur pied.

5- Les difficultés

Plusieurs causes peuvent être à l'origine de problème.

Les voyageurs de la vallée sont plus « en difficulté » et plus difficiles à gérer.

Les incidents sont plus le fait d'individus » que du Groupe en général. Et il ne faut pas négliger les problèmes entre les voyageurs eux-mêmes. Toutes les familles ne cohabitent pas forcément bien entre elles.

Face à cela il est impératif que l'agent d'accueil tienne le coup et pour qu'un projet réussisse il faut un vrai portage par un ou deux élus. Il ne faut surtout pas cacher la problématique et savoir rappeler le règlement aux voyageurs, et leurs obligations d'accueil aux habitants sédentaires en mettant à mal les a priori qui existent de part et d'autre.

2 points de vigilance :

Les chiens dangereux : ceux-ci peuvent générer des problèmes de voisinage (cas de Beaufort) avec agressions verbales mutuelles.

Les dépôts d'ordure : il faut absolument veiller à ce que les voyageurs ne fassent pas de ferrailage sur les aires d'accueil. Cela conduit à des dépôts sauvages.

Les aires d'accueil sont équipées en bennes à ordures mais les sédentaires ont tendance à les considérer comme des déchetteries. Il n'est pas rare de voir des personnes venir vider leurs ordures auprès des aires d'accueil et nous pensons en avoir été témoins lors de notre visite de l'aire de Noyant. Notre présence a probablement suffi à ce qu'une telle incivilité n'ait pas lieu.

Pour terminer Pascale, Martine et Augustin tiennent à remercier Elisa GUERIN pour son accueil, ses explications et ses éclairages.

Rencontre Conseil de Développement Loire Angers / Voyageurs 49 18 novembre 2024 (11 h – 12 h 30)

Lieu d'accueil des Voyageurs 49, 41 rue Maurice Geslin à Saint Barthélémy d'Anjou

Présents :

Mme JAFFRO, conseillère Voyageurs 49

Mme LECOMTE, Directrice adjointe de l'Abri de la Providence

Mr FRETAULT, trésorier de l'Abri de la Providence

Mme PELE, services du département 49

Louis-Marie RIVIERE et Alain RABEAU pour le CDLA.

En préambule, Louis-Marie et Alain ont présenté le CDLA (mission, composition...) ainsi que l'objet de la commission « Voyageurs » du CDLA, les conditions de son travail et le point d'avancement.

La rencontre a permis de préciser les domaines d'intervention de Voyageurs49, service de l'Abri de la Providence, missionné par le Conseil Départemental qui le finance.

Cette mission s'organise principalement en 4 domaines d'action :

- Action sociale
- Accès aux droits
- Scolarisation
- Santé

Une chargée d'accueil intervient en première écoute et oriente le demandeur vers la structure adaptée.

Voyageurs 49 accompagne les voyageurs domiciliés dans un CCAS ou CIAS.

Interviennent ensuite les référents sociaux de Voyageurs 49 (8 travailleurs sociaux pour le département, dont 4 pour ALM et 1 pour ALS).

Dans le cadre de l'accompagnement social, Voyageur49 est le référent RSA.

L'objectif est d'orienter et d'accompagner les Voyageurs vers la plus grande autonomie.

Les principales problématiques évoquées :

La question du logement

Les Voyageurs veulent « bouger ». Mais ils ont besoin d'un lieu, d'un ancrage pour pouvoir avoir accès à bon nombre de services, en premier la possibilité de scolariser leurs enfants. Leur besoin de bouger s'exprime par leur caravane, qui est leur logement. Ils n'ont pas de souhait d'accéder au logement social, mais ont besoin d'un emplacement, qui peut être un accès assuré à un stationnement adapté et parfois à une construction « en dur » avec toilettes et même lieu de vie, à proximité de leur caravane qui reste le lieu d'intimité. La gestion des terrains d'accueil est parfois confrontée aux différentes animosités existantes entre les familles et les groupes.

Ils sont propriétaires de leur caravane, qui est leur habitation. Il existe parfois des possibilités de prêts pour l'achat de la caravane (par la CAF ou par le Crédit Municipal), mais jamais de mise à disposition gratuite).

Scolarité

La scolarisation est une des principales raisons des stationnements prolongés, dont la temporalité est liée au temps scolaire. Mais la scolarité des filles après le collège est rarement encouragée.

Voyageurs 49 a deux référents scolarité. Ils jouent un rôle de recensement et font un travail individuel avec les familles (environ 900 familles accompagnées). Mais le principal interlocuteur est l'Education nationale.

Accès au numérique

Cela suppose d'abord de lutter contre l'illettrisme.

Voyageurs 49 a 2 référents sur cette problématique. Deux tutos numériques ont été créés.

Les familles sont plus ou moins équipés. Parfois il n'y a qu'un téléphone par famille. Tous les téléphones ne sont pas des smartphones ou alors des modèles anciens. Souvent les jeunes sont équipés et ils sont présents sur les réseaux sociaux

Emploi

Il y a peu d'emploi salarié (qui évoque la sédentarité). Quelques CDD ou intérim, mais le plus souvent l'activité professionnelle se fait au sein de micro-entreprises (auto – entreprises). Voyageurs 49 intervient en accompagnant les personnes dans leurs démarches et oriente certains vers l'organisme « Envergure » ou vers la « boutique de gestion » pour ceux qui ont une entreprise.

Les jeunes vont de plus en plus vers les emplois salariés. Par exemple, 2 jeunes femmes viennent d'être embauchées par la mairie de St Georges sur Loire.

Religions

Les voyageurs sont le plus souvent religieux. L'église pentecôtiste est la plus présente. La religion rythme leur agenda, en particulier les grands rassemblements à l'occasion de pèlerinages. Ils ont alors besoin de grands terrains (il y en a 4 en Maine-et-Loire, dont celui de la Baumette). Ces rassemblements sont très encadrés et posent généralement peu de difficultés. Le Pasteur exerce une forte autorité sur la communauté.

Famille

La solidarité au sein de la famille restreinte et du groupe familial est très prégnante. Le groupe est soudé et exerce une forte pression. Les personnes âgées sont prises en charge. Les malades sont accompagnés par le groupe lors des consultations et des hospitalisations. La solidarité vis-à-vis des problèmes de santé est très forte

Les jeunes vivent avec leurs parents jusqu'à leur mariage. Après ils s'installent mais souvent à proximité de la famille.

Il y a très peu de mariage avec des sédentaires.

Relations avec les « gadjos » (sédentaires)

Elles suscitent toujours beaucoup d'appréhension et la confiance ne s'établit pas d'emblée. Mais la discussion est toujours possible et la relation entre les personnes de Voyageurs 49 et les voyageurs sont toujours correctes. Il y a toujours un dialogue, mais **il faut du temps**.

A contrario les Voyageurs attendent (exigent ?) des actions dans l'instant. Les décisions doivent avoir un effet immédiat et le report de rendez-vous pour cause d'agenda est mal perçu.

Un important travail est fait pour l'accès aux droits, à la culture (livres, centre de loisirs, accueil parents-enfants). Ils sont considérés comme citoyens à part entière. Envisager une « intégration » n'est pas une véritable perspective. Mais il y a une amélioration du discours des institutions. Il y a moins de méfiance et les relations s'améliorent.

Les voyageurs ont un très grand respect de la hiérarchie. Ils veulent avoir affaire au « chef », à l'élu, au Maire qu'ils respectent.

Comment rencontrer des Voyageurs ?

Deux remarques en préambule :

- **Question de la temporalité.** Les Voyageurs veulent des réponses immédiates à leurs questions précises. Mais pour établir un dialogue avec eux, il faut beaucoup de temps. Il faut partir de questions très précises, concrètes et expliquer ce que l'on va faire des informations. Travailler avec eux est très chronophage... difficilement compatible avec le temps imparti à la réponse à la saisine.
- **Question de représentativité.** Personne n'a de légitimité pour représenter les Voyageurs. Ils n'ont pas de représentant pour l'ensemble. Les personnes les plus faciles à contacter sont les pasteurs pentecôtistes, qui, malgré le respect dont ils font l'objet, ne sont pas reconnus comme s'exprimant au nom de l'ensemble. Les rencontres ne pourraient se faire qu'à titre individuel.

Bref, nous n'avons pas ressenti d'encouragement pour organiser de telles rencontres...

Quelles sont les principaux défis auxquels vous êtes confrontés ?

- La question de la temporalité
- Le chemin vers l'autonomie
- La priorisation des besoins
- Les « on-dits ». Il est nécessaire de rappeler la loi alors que l'information est essentiellement du « bouche à oreille ».

20 novembre 2024

Louis-Marie RIVIERE et Alain RABEAU

Compléments de Louis-Marie RIVIERE le 22 novembre :

J'ai obtenu des précisions ce matin de la part de Mme JAFFRO sur le nombre de familles accompagnées par Voyageurs 49. Le chiffre de 900 au niveau du département est confirmé.

Précisions sur le nombre de familles accompagnées (tel Mme JAFFRO) :

Au niveau du Département : 900 familles répertoriées dont 572 avec enfants, soit au total 1400 enfants dont 890 scolarisés (249 en maternelle, 370 en primaire et 271 en collège).

Au niveau du pays Loire Angers :

- Pour ALM : 344 familles avec 863 enfants dont 536 scolarisés.
- Pour ALS : 3 familles avec 10 enfants dont 4 scolarisés.
- Pour LLA : 20 familles avec 38 enfants dont 26 scolarisés

NB : un certain nombre de familles domiciliées sur ALM stationnent en réalité sur ALS ou LLA, où elles scolarisent leurs enfants (qui viennent donc s'ajouter à ceux des familles domiciliées sur ces territoires).

Tout ce travail est effectué par 8 conseillers seulement...

ENTRETIENS MAIRES DE MONTREUIL-JUIGNE ET BRIOLLAY
24 octobre 2024

• **Rappel des éléments envoyés par Thierry BOCLE**

Voici quelques éléments pour votre rencontre de demain :

- Dire un mot sur ce qu'est le Conseil de développement
- Dire qu'une commission "Gens du voyage/Voyageurs" a été créée en 2023 suite à une saisine d'Anjou Loir et Sarthe
- La saisine d'Anjou Loir et Sarthe "*Que faire pour se respecter, se comprendre et s'accepter entre sédentaires et gens du voyage ?*" :
 - Quel accompagnement socio-éducatif et passerelles vers la scolarisation, la santé, l'insertion sociale et professionnelle ? Le territoire d'ALS est-il suffisamment outillé et organisé pour faire face à ces nouvelles demandes, quels manques, quelles ressources ?
 - Quelle intégration pour une sédentarité réussie dans le tissu local ?
 - Quelles réponses formuler en matière d'habitat sur le territoire pour faire face aux besoins et évolutions vers la sédentarisation des familles ? Évaluer et analyser les besoins d'habitat (terrains familiaux, aire d'accueil, terrains individuels privés) de cette communauté en tenant compte des spécificités culturelles
 - Comment lutter contre la fracture numérique ?
- Une réflexion de la commission à l'échelle du PMLA : répondre à ALS, et aussi regarder la situation sur ALM et LLA
- Après une 1ère phase d'acculturation, de diagnostic, de recueil d'expressions (intervenants) et le "stand-by" lié au renouvellement du Conseil, volonté désormais de la commission d'aller sur le terrain et de rencontrer des acteurs, gens du voyages/voyageurs, habitants...
- **Questions possibles pour la rencontre d'une Mairie :**
 - Y a-t-il un service dédié ?
 - Quel accueil prévu sur votre commune ?
 - Quelles actions mises en place ou prévues pour établir des passerelles entre gens du voyage et les habitants, pour gagner en acceptabilité de part et d'autre ?
 - Quelles attentes pour améliorer la situation (accueil, acceptabilité...) si besoin ?

• **Rencontre avec Benoît COCHET, maire de Montreuil Juigné (Chantal RENAUDINEAU)**

Lors d'un rendez-vous personnel, j'ai abordé avec Benoît la thématique des gens du voyage.

La commune de Montreuil Juigné est comme beaucoup d'autres communes d'ALM en réflexion sur le sujet depuis quelques années.

- Commune de 7 842 habitants (2021)
- Possède une aire de passages située sur la route entre Feneu et Montreuil où 4 familles résident depuis longtemps. Cette aire comprend 16 emplacements.
- Une négociation a été initiée par Stéphane PIEDNOIR, Maire à ce moment-là, pour un aménagement de petits logements (cuisine, toilettes, salle de bain pour environ 8 emplacements avec priorité d'installation à la famille connue depuis des années.
- La famille a été déplacée en 2024 avec fermeture de l'aire pendant quelques mois.
- La réouverture s'est faite en septembre 2024 et de nouveaux arrivants se sont installés.
- La famille connue depuis des années ne pose pas de problèmes particuliers sur la commune ; des petits rappels à l'ordre ont été faits (exemple : entrepôts de bouteille de gaz), Mais comme précise Benoît COCHET, « ils se fondent dans la masse ». Les enfants sont scolarisés sur la commune.
- La réflexion sur ce projet est toujours en cours, mais la commune de Montreuil Juigné n'est pas en conformité au regard de la réglementation sur le sujet notamment au regard du schéma département d'accueil des gens du voyage

- Une nouvelle réflexion est en cours avec Avrillé pour une mutualisation d'une aire de passage. En effet Avrillé possède déjà une aire limitrophe de la commune de Montreuil Juigné. Cette aire pourrait être agrandie.
- **Rencontre avec Arnaud HIE, maire de Briollay 24 OCTOBRE 2024 (Chantal RENAUDINEAU et Jérôme MATER)**

Présentation de la commune :
3 151 habitants (2021)

Commune qui s'étend sur 14 km² se divise en 2 parties : une partie en région basse située aux environs des 2 rivières la Sarthe et le Loir et une partie plus élevée. La partie basse se trouve dans la région des basses vallées angevines, vastes étendues inondables qui ne peuvent être urbanisées. Ce qui est un handicap important pour la commune. Donc, peu d'espaces à urbaniser. 2 zones possibles mais pas de démarches avant la fin du mandat. Un projet phare en cours de réflexion : construction de logements « senior » (appartements et maisons) en place et lieu de l'ancien restaurant l'Estaminet.

État des lieux :

La commune possède **une aire de petits passages** d'environ un ½ hectare situé dans la zone inondable. Il s'agit d'une aire peu équipée : sans eau et sans électricité, mais clôturée. Les 2 ou 3 familles (toujours les mêmes et issues du secteur environnant) passent en mairie récupérer les clés de la barrière et pour la livraison des containers « poubelle ».

La politique de la commune consiste à laisser tranquille ceux qui sont là depuis longtemps. La plupart ont une petite activité (élagage, petits travaux d'entretien...). Ils sont bien intégrés dans la population, mais ils ne sont pas partenaires de la vie locale. Il n'y a pas d'enfants scolarisés.

Une seule famille est domiciliée au CCAS de la commune de Briollay.

En cas d'installation sauvage, notamment sur des terrains en friches, la commune intervient très rapidement (Maire, agents municipaux) pour être force de médiation, faire un rappel de la Loi et faire cesser l'occupation illégale avant que cela ne dégénère. Pas d'incidents notables.

Projets pour les gens du voyage :

Pour l'aire de petit passage existante en liaison avec ALM, mettre en place des panneaux solaires pour une production d'électricité sur place.

La commune a peu d'espaces fonciers sauf quelques petits terrains au-dessus de la gare.

La volonté de la commune de faire fonctionner la gare pour favoriser les transports en commun ne permet pas d'envisager une aire de passage à cet endroit. Le projet pour la gare prévoit en effet un arrêt de TER toutes les heures. Il est donc envisagé un parking d'une dizaine de voitures.

Le projet de 4 petits terrains locatifs avec habitation pour sédentarisation avec une salle commune envisagé dans ce secteur dans les années 2010 a été abandonné

L'idée aujourd'hui pour Briollay est plutôt d'envisager une mutualisation avec une commune voisine pour la création d'un terrain de grand passage l'été, pour une capacité de 200 emplacements. Cette solution serait possible dans les marais du bassin versant commun avec Les Rives du Loir (Soucelles -Villevêque). Un Premier contact a eu lieu.

Titre personnel, A.HIE estime que dans les projets de zones à urbaniser ou de lotissement, il pourrait être intégré la possibilité d'un ou 2 terrains permettant la construction d'une maison d'habitation et les stationnements de 2-3 caravanes afin de respecter les habitudes de vie des gens du voyage.

Pour Briollay, l'autre problème important en matière de stationnement illicite est celui des camping-cars qui utilise l'aire de camping-cars pour un stationnement prolongé. Il se pose de 3 manières :

- Le problème récurrent des anciennes familles de forains avec des camping-cars de très grande taille installés sur la commune pendant 15 à 30 jours (en particulier pour bénéficier de soins médicaux) et résidant fiscalement à l'étranger, notamment au Luxembourg,
- Les saisonniers, plutôt des hommes seuls, installés dans des camping-cars
- Les nouveaux voyageurs, c'est à dire des personnes qui ont fait le choix de vie de ne plus disposer d'un domicile fixe et se déplace régulièrement d'une aire à une autre.

• **Conclusion**

Pour ces 2 communes la conduite d'actions est la même :

- Éviter les problèmes,
- Rappel à l'ordre quand nécessaire,
- Gérer les injonctions paradoxales venant de l'Etat, par exemple Création d'aires de passage et ZAN.

De plus, on constate

- Une absence de service dédié,
- Une quasi absence de projet vis à vis de ces populations,
- Les 2 maires n'ont pas su nous dire si les gens du voyage qui sont depuis longtemps sur la commune votaient.

Gens du voyage/voyageurs : Retour de l'échange avec [Thérèse Klin](#) le 4 novembre 2024

Vous sentez-vous intégrés, acceptés dans votre commune ?

Pour Thérèse, qui a voyagé 3 décennies avec sa famille « Angers trouvait toujours des solutions de stationnement, les Perrins répondaient aux attentes de voyageurs »

Aujourd'hui les services proposés sont moindres, la jeunesse est moins prise en compte en termes d'activités. Les complexités administratives ne favorisent plus les déplacements par exemple l'inscription des enfants à l'école peu demander quelques jours, quand il y a 30ans cela se faisait le jour même.

Cette complexité, comme dit précédemment réduit leurs déplacements et laisse apparaître un manque de place

Concernant l'intégration Thérèse, aujourd'hui sédentarisée, témoigne et participe à la vie du quartier.

Participez-vous à la vie de votre commune (club de sport...)?

Thérèse est engagée entre-autres à la Maison de quartier. Par ailleurs son parcours fait qu'elle est facilitatrice, sa connaissance des sédentaires et des voyageurs est une ressource.

Visiblement aujourd'hui l'accès pour les voyageurs et leurs familles à des activités semblent réduites

Quelles attentes avez-vous, de quoi auriez-vous besoin (terrain d'accueil, vie sociale...)?

L'attente des voyageurs serait de privilégier les terrains familiaux, pour la famille au sens élargie c'est à dire 6 couples et enfants environ. Leurs attentes sont aussi d'avoir des espaces sécurisés et sécurisants. Cela permettrait de rester plus longtemps pour la scolarisation des enfants, c'est important pour eux.